



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ANRU : quand la rénovation urbaine aggrave la crise du logement

Question écrite n° 7569

Texte de la question

Mme Marianne Maximi attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement, sur les effets délétères des opérations de rénovation urbaine menées par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Alors que la pauvreté gagne du terrain, 15 millions de personnes sont impactées par la crise du logement en France. Lors de son dernier Congrès HLM en septembre 2024, la présidente de l'Union sociale pour l'habitat a alerté de nouveau sur le manque de logements sociaux en France et sur une politique d'austérité qui fragilise les organismes HLM dans leurs projets de construction et de réhabilitation. En 2025, rien que dans le Puy-de-Dôme, ce sont plus de 17 000 personnes en attente d'un logement social, soit 19 % d'augmentation depuis 2019. Pourtant, les projets actuels menés par l'ANRU continuent à entraîner la destruction de logements sociaux amortis et bon marché, sans qu'aucun arrêté de péril ne le justifie. Ces démolitions imposées, souvent sans véritable concertation, représentent un non-sens écologique, économique et social. Mais au-delà de la disparition progressive d'un parc HLM accessible et nécessaire, ces opérations ont des effets de chaîne préoccupants sur l'ensemble des services publics de proximité. Dans plusieurs quartiers populaires de Clermont-Ferrand, notamment aux Vergnes et à la Gauthière, les projets portés par l'ANRU ont provoqué une baisse rapide du nombre d'habitants, souvent relogés en dehors des quartiers. Pour les services de l'éducation nationale, cette baisse a servi de justification à des fermetures de classes. Ces choix, directement liés à l'impact de la rénovation urbaine sur la démographie scolaire, accélèrent les inégalités scolaires, le déclin de ces quartiers et nuisent à leur attractivité. Elle demande donc si le Gouvernement compte enfin tirer les leçons de ces effets pervers documentés et décréter un moratoire immédiat sur les démolitions en cours afin de réorienter les politiques de la ville vers la réhabilitation du bâti, le renforcement des services publics et la préservation des solidarités qu'entretiennent les habitants et le monde associatif.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Maximi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7569

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : [Logement](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2025](#), page 5071